

Fiche d'informations à destination des personnes victimes et auteur.e.s de violences intrafamiliales quant au traitement de leurs données personnelles dans le cadre du dispositif Espace VIF

Pourquoi sollicitons-nous vos données personnelles ?

Nous collectons et traitons vos données afin de vous proposer l'évaluation de la dangerosité et la coordination d'une prise en charge globale et intégrée des situations de violences intrafamiliales.

Qui sont les Responsables du traitement, à l'origine de la collecte de vos données ?

Les co-responsables du traitement des données à caractère personnel sont la Ville de Namur dont le siège est établi à 5000 Namur, esplanade de l'Hôtel de Ville et la Province de Namur dont le siège est établi à 5000 Namur, BP 50000.

Quelles sont les données traitées (collectées/enregistrées/transmises) ?

Nous traitons notamment tout ou partie des données suivantes :

- Données d'identifications, composition familiale, antécédent judiciaire ; financières ; liées au parcours scolaires et professionnel ; données de santé.

Ces données sont donc collectées directement par les différents membres de la CEDO : Ville de Namur, CPAS de Namur, CPAS de Couvin, Ça vaut pas l'coup.

Avec qui/quel organisme vos données sont-elles échangées ?

Vos données sont récoltées par la Cellule d'Evaluation de la Dangerosité et d'Orientation (CEDO) et peuvent, le cas échéant être transmises aux services du réseau qui prendront en charge la situation

Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

Vos données sont conservées maximum 10 ans à dater du dernier contact sauf demande de suppression des données de la personne concernée.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous disposez de divers droits à l'égard du traitement de vos données personnelles dont celui d'y accéder ou de faire rectifier vos données. Une information complète est disponible sur le site de la Ville de Namur (Politique de protection de la vie privée et des données à caractère personnel).

Pour toute question ou demande d'exercice de droit, prenez contact avec le Délégué à la protection des données est Monsieur Jeffrey Geenen-Ridolfi, le Délégué à la protection des données de la Ville de Namur, à contacter à l'adresse dpo@ville.namur.be ou au 081/24.74.02.).

Comment introduire une réclamation ?

Si vous considérez que la Ville n'a pas protégé/traité vos données personnelles conformément aux réglementations en vigueur, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (www.autoriteprotectiondonnees.be/agir/introduire une plainte ou 02/274.48.00 ou commission@privacycommission.be).

Comment sont sécuriser l'utilisation de vos données ?

Afin d'empêcher, dans la mesure du possible, tout accès/traitement non autorisé à/de vos données, les co-responsables du traitement ont veillé à mettre en œuvre des procédures en matière de sécurité et de bonne organisation quant à la collecte, la gestion et la conservation de vos données